

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00129

Numéro SIREN : 410 286 702

Nom ou dénomination : HEXCEL COMPOSITES

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 7566

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		HEXCEL COMPOSITES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		45 Rue de la Plaine 01120 DAGNEUX		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET*		4 1 0 2 8 6 7 0 2 0 0 0 2 3		Néant		*	
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	886 543	AG	769 092	117 451
		Fonds commercial (1)	AH	405 385	AI	405 385	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 524 183	AO	486 965	2 037 219
		Constructions	AP	34 628 330	AQ	20 782 110	13 846 220
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	48 287 661	AS	35 373 413	12 914 249
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 587 014	AU	1 353 674	233 340
		Immobilisations en cours	AV	2 594 799	AW		2 594 799
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	89 268	CV		89 268
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	135 361	BI		135 361
	TOTAL (II)		BJ	91 138 545	BK	59 170 639	31 967 906
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	7 975 126	BM	519 160	7 455 966
		En cours de production de biens	BN	2 494 529	BO	312 071	2 182 459
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	11 929 316	BS	1 695 269	10 234 047
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 112 871	BW		4 112 871
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	36 897 287	BY	133 010	36 764 277
		Autres créances (3)	BZ	186 932 634	CA		186 932 634
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	65 630	CG		65 630
Charges constatées d'avance (3) *		CH	146 285	CI		146 285	
TOTAL (III)		CJ	250 553 679	CK	2 659 510	247 894 169	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN	307 003			307 003	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	341 999 226	1A	61 830 149	280 169 078	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	184 489 354
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise				HEXCEL COMPOSITES		Néant		*		
						Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..)					DA	15 533 010			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence				EK	)	DC			
	Réserve légale (3)					DD	1 553 301			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE				
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours				B1	)	DF	197 342 335		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				EJ	)	DG			
	Report à nouveau					DH	(4 683 860)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	11 079 148			
	Subventions d'investissement					DJ				
	Provisions réglementées *					DK	14 868 093			
	TOTAL (I)					DL	235 692 027			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM			
Avances conditionnées					DN					
TOTAL (II)					DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	271 635			
	Provisions pour charges					DQ	11 545 973			
	TOTAL (III)					DR	11 817 608			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS				
	Autres emprunts obligataires					DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	47 885			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs				EI	)	DV	935 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	1 834 091			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	16 523 359			
	Dettes fiscales et sociales					DY	10 044 862			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	466 723			
	Autres dettes					EA	2 330 227			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	158 120			
	TOTAL (IV)					EC	32 340 267			
	Ecart de conversion passif *					(V)	ED	319 176		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	280 169 078			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C				
			Écart de réévaluation libre			1D				
			Réserve de réévaluation (1976)			1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	29 911 176			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	3 000			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : <u>HEXCEL COMPOSITES</u>						Néant ☐	*
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	53 281 638	FB	51 845 778	FC	105 127 416
	biens *	FD	43 363 279	FE	86 688 221	FF	130 051 499
	Production vendue services*	FG	1 452 766	FH	3 742 125	FI	5 194 891
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	98 097 682	FK	142 276 124	FL	240 373 805
	Production stockée*					FM	3 400 411
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 079 524
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 473 037
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	263 326 778
						FS	105 075 402
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT	
	Variation de stock (marchandises)*					FU	77 511 386
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV	(1 898 271)
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	21 358 712
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FX	1 657 473
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	24 989 264
	Salaires et traitements*					FZ	7 753 461
	Charges sociales (10)					GA	5 225 167
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GB	
		- dotations aux provisions				GC	2 526 500
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	1 123 838
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	3 595 477
	Autres charges (12)					GF	248 918 409
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	14 408 369
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GI	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	2 020
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	524 221
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	526 241
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GQ	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	193 096
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	1 166 292
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	1 359 388
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(833 147)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 575 221

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>HEXCEL COMPOSITES</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	25 828	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	259 061	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	284 889	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	8 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 117 379	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	(1 018 717)	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	106 662	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	178 227	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 674 300	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	264 137 907	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	253 058 759	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	11 079 148	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	3 455 394
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				
		facultatives A6 obligatoires A9				
		dont cotisations facultatives Madelin A7				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : <u>HEXCCEL COMPOSITES</u>										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2		3				
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9				
		TOTAL II				KD	1 279 578	KE		KF	12 350			
CORPORELLES	Terrains					KG	2 524 183	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ	14 289 027	KK		KL	370 892		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	22 536 146	KQ		KR	259 765		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	48 492 428	KT		KU	319 298			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX			
		Matériel de transport *					KY	15 775	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 630 158	LC		LD	6 609		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	990 435	LI		LJ	2 573 277			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	90 478 153	LO		LP	3 529 841			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	89 268	8V		8W			
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	144 777	1U		1V	9 616				
TOTAL IV					LQ	234 045	LR		LS	9 616				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	91 991 776	ØH		ØJ	3 551 807				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						1		2		3				
INCORP.		TOTAL I				IN		CØ		DØ				
		TOTAL II				IO		LV		LW	1 291 928			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	2 524 183	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	160 397	MB	14 499 522	MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG	2 667 102	MH	20 128 808	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	524 065	MK	48 287 661	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	15 775	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	65 529	MT	1 571 239	MU			
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	968 914	NA	2 594 799	NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	4 386 007	NH	89 621 987	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	89 268	ØZ	
		Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	19 032	2F	135 361	2G			
TOTAL IV					I3		NJ	19 032	NK	224 629	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	4 405 039	ØL	91 138 545	ØM			

Désignation de l'entreprise HEXCEL COMPOSITES										Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN									
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 147 723	PF	26 755	PG	0	PH	1 174 478								
Terrains		PI	434 080	PJ	52 884	PK	0	PL	486 965								
Constructions	Sur sol propre	PM	8 118 366	PN	359 828	PO	30 278	PQ	8 447 917								
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU									
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	12 841 204	PW	1 431 467	PX	1 938 478	PY	12 334 194								
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	32 373 600	QA	3 281 255	QB	281 442	QC	35 373 413								
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG									
	Matériel de transport	QH	15 775	QI		QJ		QK	15 775								
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 314 438	QM	72 977	QN	49 517	QO	1 337 898								
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT									
TOTAL III		QU	55 097 464	QV	5 198 412	QW	2 299 714	QX	57 996 161								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	56 245 186	ØP	5 225 167	ØQ	2 299 714	ØR	59 170 639								
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobiliations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice									
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP				SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise HEXCEL COMPOSITES								Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1		2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	15 913 810	TM		TN	1 045 717	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	15 913 810	TS		TT	1 045 717	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	154 640	4B	27 000	4C	111 000	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	96 519	4F	192 511	4G	96 519	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	8 484	4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	5 522 355	4Y	67 799	4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	11 687 047	5W	452 555	5X	6 183 783	5Y
	TOTAL II	5Z	17 460 561	TV	748 349	TW	6 391 302	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
	- corporelles	6E	554 373	6F	1 126 071	6G		6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	1 405 820	6P	2 526 500	6R	1 405 820	6S
	Sur comptes clients	6T	12 923	6U	120 087	6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	1 973 117	TY	3 772 657	TZ	1 405 820	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	35 347 488	UB	4 521 006	UC	8 842 839	UD
	- d'exploitation			UE	3 650 338	UF	8 079 524	
	- financières			UG		UH		
	- exceptionnelles			UJ	(1 018 717)	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise **HEXCEL COMPOSITES**[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>HEXCEL COMPOSITES</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	135 361	UV		UW	135 361		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	36 897 287		36 897 287				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY	100 477		100 477				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	4 764		4 764				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 206 124		2 206 124				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	3 211		3 211				
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC	184 489 354				184 489 354		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	128 704		128 704				
	Charges constatées d'avance				VS	146 285		146 285				
	TOTAUX				VT	224 111 567	VU	39 486 852	VV	184 624 715		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE								
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	47 885		47 885						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	935 000		340 000		595 000				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	16 523 359		16 523 359						
Personnel et comptes rattachés			8C	3 566 166		3 566 166						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	2 929 289		2 929 289						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 672 785		2 672 785						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	327 192		327 192						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	549 430		549 430						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	466 723		466 723						
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 330 227		2 330 227						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			Z2									
Produits constatés d'avance			8L	158 120		158 120						
TOTAUX			VY	30 506 176	VZ	29 911 176		595 000				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : HEXCEL COMPOSITES				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31122021						
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	11 079 148				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	246 642	WB					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	30 903	XE	277 545				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	4 619 577	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		XW	4 619 577				
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	2 674 300				
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7					
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										I8					
	à long terme - imposées aux taux de 0 %										ZN					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme					WN					
										- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ						
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3				
										TOTAL I		WR	18 650 570			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												WU	8 460 927			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV					
	- imposées au taux de 0 %										WH					
	- imposées au taux de 19 %										WP					
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW					
	- imputées sur les déficits antérieurs										XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ					
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		XA					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)												ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY					
	Majoration d'amortissement*										XD	328 352				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5				
						Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA				
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH				XG					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC									
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD									
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI									
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL													
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2				

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	8 789 279
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	9 861 291	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	9 861 291	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>HEXCEL COMPOSITES</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	2 804 906
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
Retraite	8X		8Y	101 618	
Couverture de change	8Z	1 662 647	9A	1 316 153	
Stocks	9B	741 292	9C	923 464	
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
C3S	9K	190 638	9L	235 692	
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	4 619 577	YO	8 460 927
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise **HEXCEL COMPOSITES**

© Sage

Désignation de l'entreprise HEXCEL COMPOSITES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(4 683 860)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	(673 403)				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(673 403)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(5 357 263)		Report à nouveau	ZG	(4 683 860)				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)				TOTAL II	ZH	(5 357 263)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7		YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT	1 575 104		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		XQ	1 161 691		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	225 894		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	4 665 849		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	4 765 847		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		ST	8 964 327		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	21 358 712		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	956 697		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	700 776		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	1 657 473		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	22 455 305		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	24 478 855		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*							ØB	17 802 706		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0		ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	9 861 291	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(29 100 948)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : <u>HEXCEL COMPOSITES</u>						Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥		
I - Immobilisations *	1	Construction	160 398	30 278		130 120		
	2	Agct CONSTR	2 667 102	1 938 478		728 625		
	3	Mat de Prod	524 065	281 442		242 623		
	4	Mat de Bure	65 529	49 517		16 012		
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1		(130 119)	(130 119)				
	2	7 435	(721 190)	(721 190)				
	3	236 888	(5 734)	(5 734)				
	4	14 737	(1 275)	(1 275)				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			(858 319)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (Ventilation par taux)			
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪				(C)				

Désignation de l'entreprise :HEXCEL COMPOSITES

Formulaire déposé au titre de l'IREU

Néant☐

AÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l’IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
	TOTAL 2				

BPLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d’apport.

☐ Plus-values de fusion, d’apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l’impôt sur les sociétés seulement)☒ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : HEXCEL COMPOSITESNéant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>HEXCEL COMPOSITES</u>					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : HEXCEL COMPOSITES				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01012021 et clos le : 31122021				Durée en nombre de mois 1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel : *				YP	432	
dont apprentis				YF	10	
dont handicapés				YG	6	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	240 373 805	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	240 373 805	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	11 473 037	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD	5 298 682	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	16 771 719	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	184 957 457	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	17 826 353	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3 595 477	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	206 379 287	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	50 766 237
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	50 766 237	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX		
Période de référence	GY	du		GZ	au	
Date de cessation	HR					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

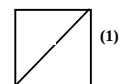
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant



EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 2 1

N° SIRET 4 1 0 2 8 6 7 0 2 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE HEXCEL COMPOSITES

ADRESSE (voie) 45 Rue de la Plaine

CODE POSTAL 01120

VILLE DAGNEUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1035534

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination HEXCEL HOLDINGS
 N° SIREN (si société établie en France) 9 5 5 5 0 8 0 0 7 % de détention 100 Nb de parts ou actions 1035534
 Adresse : N° 45 Voie RUE DE LA PLAINE
 Code Postal 01126 Commune DAGNEUX Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 4 1 0 2 8 6 7 0 2 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE HEXCEL COMPOSITES

ADRESSE (voie) 45 Rue de la Plaine

CODE POSTAL 01120

VILLE DAGNEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SA	Dénomination	STAM
N° SIREN (si société établie en France)	4 0 3 8 8 6 0 0 5	% de détention	100
Adresse :	N° 45	Voie	RUE DE LA PLAINE
	Code Postal 01126	Commune	DAGNEUX
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
HEXCEL COMPOSITES 45 Rue de la Plaine 01120 DAGNEUX FRANCE	45 Rue de la Plaine 01120 DAGNEUX
SIRET 41028670200023	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS HEXCEL HOLDINGS SIRET : 95550800700171
45 RUE DE LA PLAINE 01126 DAGNEUX

B ACTIVITE

Activités exercées Ventes de Matériaux composites Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	9 861 291	Bénéfice imposable à 28%		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé AX 2012	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 07032022 Lieu : Qualité : Directeur Financier Nom du signataire : M MOREAU Paul

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2021)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e						
					f						
					g						
					h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j						
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)						
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) ; - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :							
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement 5		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 6			
				Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6		Indemnités forfaitaires 7		Remboursements 8	
J DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice							
				MVLT restant à reporter							

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

2069-RCI-SD

Néant		PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-32 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIR		2 545	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

HEXCEL COMPOSITES

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.533.010,00€
Siège social : 45 rue de La Plaine – 01120 Dagneux – France
RCS Bourg-en-Bresse 410 286 702

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **DU 17 juin 2022**

L'Associé Unique se prononce sur les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts qui se sont élevées à 246 642 €. L'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 65 360 €.

En conséquence, il donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique approuve la proposition du conseil d'administration, et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 11.079.148,06 € décide de le distribuer de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 079 148.06 €
Dotation à la réserve légale	0 €
Dotation au compte de réserve ordinaire	11 079 148.06 €
Report à Nouveau	0 €
Le solde	0 €

Le compte de réserve ordinaire passera donc 197.342.335,39 € à 208.421.483,45 €.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate :

- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour l'Associé Unique
Hexcel Holdings

Patrick Winterlich

HEXCEL COMPOSITES
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 15 533 010 €
Siège social : 45 rue de la Plaine, 01 120 Dagneux
RCS Bourg en Bresse n°410 286 702

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
PRESENTE A L'ASSOCIE UNIQUE**

Conformément aux dispositions légales et aux statuts de la société (la « Société »), nous vous avons demandé de vous prononcer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

A cet effet nous vous rendons compte de l'activité, des résultats de la gestion de la Société et de celle de sa filiale (STAM) au cours dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

I. – ACTIVITÉS, RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ ET DE SA FILIALE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

1. Situation et activités de la Société et de sa filiale

Le chiffre d'affaires total de la Société pour l'exercice 2021 s'établit à 240.4 M€ en diminution par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2020 de 274.4 M€, soit une baisse de 12.42 % par rapport à l'exercice 2020.

L'activité de Hexcel Composites a été encore impactée par les conséquences de la pandémie de la Covid-19 principalement sur le premier semestre 2021, mais avec une reprise progressive expliquée par l'augmentation des cadences de la famille A320 et A350 sur la deuxième partie de l'année.

Le résultat après impôt de la Société est en augmentation de 11 753 K€ par rapport à l'exercice 2020.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la STAM a réalisé un chiffre d'affaires de 808 K€ et enregistré un résultat net de 28.8 K€.

2. Présentation des comptes sociaux – résultats de la Société et de sa filiale

La Société

Résultat d'exploitation :

Ce dernier s'établit à 14.408 M€, en augmentation de 9.325 M€ par rapport à l'exercice précédent. Celui-ci représente 5.99 % du chiffre d'affaires contre 1.85 % en 2020.

Résultat financier :

Le résultat financier est déficitaire à concurrence de 833 K€. Il représente les intérêts sur les prêts, les frais bancaires et surtout les différences de change.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire à concurrence de 178 K€.

Résultat avant impôt et participation :

Le résultat avant impôt et participation s'élève à 13 753 K€ contre 133 K€ l'an dernier.

Impôt sur les Sociétés :

L'impôt dû au titre de l'exercice 2021 est de 2 674 K€ contre 781 K€ l'an dernier. Le paiement de l'impôt se fera par le biais de HEXCEL HOLDINGS, société tête de groupe de l'intégration fiscale.

La STAM

Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2021 est de 808 K€ contre 499 K€ l'an dernier.

3. Activités en matière de recherche et développement

Ce service a poursuivi, au cours de l'année 2021 son activité orientée vers :

- Des essais probatoires de nouvelles technologies de mise en œuvre des composites, des procédés de cuissons rapides allant dans le sens de l'allègement des structures composites, l'introduction de différentes fonctions incluant la réalisation de prototypes pour les marchés européens de l'aéronautique (structures et équipements) et de l'industrie (automobile, énergie, ferroviaire, sports et loisirs) ;
- La caractérisation et la qualification de matériaux/composants pour les nouveaux programmes aéronautiques ;
- Des travaux de recherche afin de réduire la génération de déchets par le développement de produit innovants, ce qui permettra d'améliorer encore l'empreinte environnementale de nos produits et activités.

4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Ventes :

Les prévisions de vente pour l'exercice 2022 s'élèvent à 292 125 K€, soit une hausse de 22% par rapport au réalisé de l'exercice 2021.

Opérations :

- La poursuite de l'application du « Hexcel Operating System » ;
- La poursuite de nos efforts sécurité pour viser l'excellence sur nos sites une année sans accident du travail ;
- La poursuite du programme pluriannuel d'amélioration de la qualité Roadmap 2020 avec des exigences accrues ;
- Les attentes de nos clients augmentent légitimement, de nombreux changements interviennent, Hexcel doit pouvoir répondre à ces nouvelles attentes par l'amélioration continue de ses coûts et de services et savoir se repenser en termes d'organisation ;
- Une prise en compte très sérieuse du besoin IT en termes de vieillissement et parfois d'obsolescence de certains matériels.

5. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous précisons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

	2021		2020	
	Nombre de factures	K€ TTC	Nombre de factures	K€ TTC
Factures non échues	821	5 107	518	2 851
Factures en retard de paiement de moins de 30 jours (15 jours en 2020)	266	9 311	138	2 500
Factures en retard de paiement de plus de 30 jours (15 jours en 2020)	28	47	37	452
	1 115	14 465	693	5 803

Pour faire le lien avec le poste du bilan, il convient de rajouter les provisions pour factures à recevoir pour 2 690 K€.

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous précisons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des créances dues par les clients et par date d'échéance :

	2021			2020		
	K€ TTC	% CA Annuel	Nombre de factures	K€ TTC	% CA Annuel	Nombre de factures
Non échu	29 090	0,012%	982	16 493	6.01%	641
échéance < 15 j	1 766	0,001%	117	1 133	0.41%	78
échéance entre 15 et 30 j	2 486	0,001%	114	225	0.08%	67
échéance entre 30 à 45 j	731	0,000%	25	850	0.31%	19
échéance entre 45 à 60 j	348	0,000%	22	486	0.18%	52
échéance > 60 j	-124	0,000%	211	919	0.33%	454
	34 298		1 471	20 107		1 311

Pour faire le lien avec le poste du bilan, il convient de rajouter les provisions pour factures à émettre pour 1 836 K€.

6. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les événements importants survenus liés à la situation en Ukraine et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie, depuis la date d'arrêté des Etats Financiers et du rapport de gestion, ont un impact limité sur l'activité.

II. – MENTION DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 246.642 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. L'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 65.360 €.

III. – FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Nous vous rappelons que la Société est l'associé unique de la Société de Technologies Appliquées aux Matériaux (STAM), SARL dont les parts sociales ont été acquises le 9 décembre 2003.

IV. – INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL

Le capital de la Société est détenu par Hexcel Holdings SASU.

V. – PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS

1. Projet d'affectation et de répartition des résultats

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 11.079.148,06 €, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 079 148.06 €
Dotation à la réserve légale	0 €
Dotation au compte de réserve ordinaire.....	11 079 148.06 €
Report à Nouveau	0 €
Le solde	0 €

2. Déclaration de l'article 243 bis du CGI au titre de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé :

- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

VI. – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

VII - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous informons que le commissaire aux comptes a élaboré son rapport général sur les comptes de l'exercice et qu'il a été mis à votre disposition conformément à la loi.

VIII. – DIRECTION GÉNÉRALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

1. Mandataires sociaux

Nous vous informons que les mandats de Président de Monsieur Thierry Merlot et de Di-

recteur Général de Monsieur Vincent Beynier arrivent à expiration à l'issue de la consultation annuelle de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous vous proposons de renouveler les mandats du Président et du Directeur Général jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. Mandats d'administrateurs

Les mandats des administrateurs suivants arrivent à expiration à l'issue de la consultation annuelle de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Thierry Merlot,
- Vincent Beynier,
- Gail Lehman
- Patrick Winterlich.

Nous vous proposons de renouveler ces mandats jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3. Jetons de présence

Aucun jeton de présence n'est attribué.

IX. – MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes titulaire, et d'Auditex, commissaire aux comptes suppléant, court jusqu'à la consultation annuelle de l'associé unique statuant en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Fait à Dagneux, le 3 juin 2022

Le Conseil d'Administration
Thierry Merlot

Thierry Merlot
Thierry Merlot (3 juin 2022 15:56 GMT+2)



Hexcel Composites

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Hexcel Composites

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hexcel Composites,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hexcel Composites relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 23 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Sylvain Lauria

Bilan Actif

HEXCEL COMPOSITES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	886 543	769 092	117 451	131 856
Fonds commercial	405 385	405 385		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 291 928	1 174 478	117 451	131 856
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 524 183	486 965	2 037 219	2 090 103
Constructions	34 628 330	20 782 110	13 846 220	15 865 603
Installations techniques, matériel et outillage industriel	48 287 661	35 373 413	12 914 249	16 118 829
Autres immobilisations corporelles	1 587 014	1 353 674	233 340	315 720
Immobilisations en cours	2 594 799		2 594 799	990 435
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	89 621 987	57 996 161	31 625 826	35 380 689
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	89 268		89 268	89 268
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	135 361		135 361	144 777
TOTAL immobilisations financières :	224 629		224 629	234 045
ACTIF IMMOBILISÉ	91 138 545	59 170 639	31 967 906	35 746 590
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	7 975 126	519 160	7 455 966	5 440 703
Stocks d'en-cours de production de biens	2 494 529	312 071	2 182 459	2 143 382
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	11 929 316	1 695 269	10 234 047	8 110 385
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	22 398 972	2 526 500	19 872 472	15 694 469
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	4 112 871		4 112 871	843 458
Créances clients et comptes rattachés	36 897 287	133 010	36 764 277	23 971 290
Autres créances	186 932 634		186 932 634	187 898 328
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	227 942 792	133 010	227 809 782	212 713 077
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	65 630		65 630	337 376
Charges constatées d'avance	146 285		146 285	77 160
TOTAL disponibilités et divers :	211 915		211 915	414 536
ACTIF CIRCULANT	250 553 679	2 659 510	247 894 169	228 822 082
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	307 003		307 003	1 334 986
TOTAL GÉNÉRAL	341 999 226	61 830 149	280 169 078	265 903 659

Bilan Passif

HEXCEL COMPOSITES

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	15 533 010	15 533 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 553 301	1 553 301
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	197 342 335	198 015 738
Autres réserves		
Report à nouveau	(4 683 860)	(4 683 860)
Résultat de l'exercice	11 079 148	(673 403)
TOTAL situation nette :	220 823 934	209 744 786
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	14 868 093	15 913 810
CAPITAUX PROPRES	235 692 027	225 658 596
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	271 635	251 159
Provisions pour charges	11 545 973	17 209 402
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 817 608	17 460 561
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 885	407 603
Emprunts et dettes financières divers	935 000	1 275 000
TOTAL dettes financières :	982 885	1 682 603
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 834 091	1 910 792
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 523 359	7 196 923
Dettes fiscales et sociales	10 044 862	7 698 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466 723	224 313
Autres dettes	2 330 227	2 295 424
TOTAL dettes diverses :	29 365 171	17 415 092
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	158 120	766 865
DETTES	32 340 267	21 775 352
Ecarts de conversion passif	319 176	1 009 151
TOTAL GÉNÉRAL	280 169 078	265 903 659

Compte de Résultat (Première Partie)

HEXCEL COMPOSITES

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	53 281 638	51 845 778	105 127 416	109 012 426
Production vendue de biens	43 363 279	86 688 221	130 051 499	160 368 156
Production vendue de services	1 452 766	3 742 125	5 194 891	5 066 247
Chiffres d'affaires nets	98 097 682	142 276 124	240 373 805	274 446 829
Production stockée			3 400 411	(6 952 067)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			8 079 524	3 723 052
Autres produits			11 473 037	9 083 554
PRODUITS D'EXPLOITATION			263 326 778	280 301 369
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			105 075 402	109 381 475
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			77 511 386	77 259 697
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(1 898 271)	5 556 435
Autres achats et charges externes			21 358 712	26 378 761
TOTAL charges externes :			202 047 230	218 576 367
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 657 473	1 895 210
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			24 989 264	19 690 930
Charges sociales			7 753 461	8 910 846
TOTAL charges de personnel :			32 742 725	28 601 776
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 225 167	4 691 607
Dotations aux provisions sur immobilisations				554 373
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 526 500	1 405 820
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 123 838	12 638 858
TOTAL dotations d'exploitation :			8 875 504	19 290 659
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 595 477	6 854 411
CHARGES D'EXPLOITATION			248 918 409	275 218 422
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			14 408 369	5 082 946

HEXCEL COMPOSITES

BÉNÉFICE OU PERTE	11 079 148	(673 403)
-------------------	------------	-----------

IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : HEXCEL COMPOSITES													Néant ☐		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	1		D8	2		D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	1 279 578		KE			KF	12 350			
	Terrains							KG	2 524 183		KH			KI				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ	14 289 027		KK			KL	370 892			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM			KN			KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			Dont Composants		M2			KP	22 536 146		KQ			KR	259 765	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants		M3			KS	48 492 428		KT			KU	319 298	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV			KW			KX			
		Matériel de transport *							KY	15 775		KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	1 630 158		LC			LD	6 609		
		Emballages récupérables et divers *							LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH	990 435		LI			LJ	2 573 277			
	Avances et acomptes							LK			LL			LM				
	TOTAL III							LN	90 478 153		LO			LP	3 529 841			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M			8T			
		Autres participations							8U	89 268		8V			8W			
		Autres titres immobilisés							1P			1R			1S			
		Prêts et autres immobilisations financières							1T	144 777		1U			1V	9 616		
TOTAL IV							LQ	234 045		LR			LS	9 616				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	91 991 776		ØH			ØJ	3 551 807				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO			LV			LW	1 291 928		1X			
CORPORELLES	Terrains					IP			LX			LY	2 524 183		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA	160 397		MB	14 499 522		MC				
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS			MG	2 667 102		MH	20 128 808		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ	524 065		MK	48 287 661		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU			MM			MN			MO		
		Matériel de transport					IV			MP			MQ	15 775		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW	65 529		MS			MT	1 571 239		MU		
		Emballages récupérables et divers*					IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ	968 914		NA	2 594 799		NB			
	Avances et acomptes					NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III					IY			NG	4 386 007		NH	89 621 987		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations					IØ			ØX			ØY	89 268		ØZ			
	Autres titres immobilisés					I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2			2E	19 032		2F	135 361		2G			
	TOTAL IV					I3			NJ	19 032		NK	224 629		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4				ØK	4 405 039		ØL	91 138 545		ØM			

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise	HEXCEL COMPOSITES	Néant ☐ *
-----------------------------	-------------------	----------------------------------

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 147 723	PF	26 755	PG	0	PH	1 174 478	
TOTAL I										
TOTAL II										
Terrains		PI	434 080	PJ	52 884	PK	0	PL	486 965	
Constructions	Sur sol propre	PM	8 118 366	PN	359 828	PO	30 278	PQ	8 447 917	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	12 841 204	PW	1 431 467	PX	1 938 478	PY	12 334 194	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	32 373 600	QA	3 281 255	QB	281 442	QC	35 373 413	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH	15 775	QI		QJ		QK	15 775	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 314 438	QM	72 977	QN	49 517	QO	1 337 898	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	55 097 464	QV	5 198 412	QW	2 299 714	QX	57 996 161	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	56 245 186	ØP	5 225 167	ØQ	2 299 714	ØR	59 170 639	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

HEXCEL COMPOSITES SAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Hexcel Composites SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Hexcel Composites a été constituée le 24 décembre 1996. Elle a bénéficié d'un apport partiel d'actif des sociétés Brochier SA et Hexcel SA en date du 27 mars 1997.

Son activité consiste à pré-imprégner des fibres ou des tissus techniques mais également à commercialiser des produits du groupe Hexcel.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

2.1.1 Généralités

Les comptes annuels de l'exercice, établis en Euros, ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France à savoir :

- principe de prudence
- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis selon le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au PCG, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014. Il constitue ainsi la nouvelle référence comptable pour l'élaboration des comptes annuels de toutes les entités tenues d'établir des comptes.

2.1.2 Changement de méthode comptable

Néant

2.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Hexcel Composites SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Incorporelles

Les fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement sur 5 ans. Les logiciels de micro-informatique sont amortis sur une durée de 3 ans. Les logiciels sur mini-systèmes sont amortis sur une durée de 6 ans.

Corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Constructions (locaux d'activité)	entre 20 et 40 ans
- Agencements	entre 10 et 20 ans
- Matériel de Production	entre 8 et 20 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel et mobilier de bureau	entre 3 et 15 ans
- Matériel informatique micro	entre 3 et 5 ans

Financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage, appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.3 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou de production. Le coût de production est déterminé en fonction du coût standard des matières, de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication et après réintégration éventuelle des différents écarts.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.5 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.6 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison des produits ou selon les conditions spécifiques de chaque contrat ou commande.

2.7 Retraites et indemnités de départ

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, sont provisionnés. En ce qui concerne les régimes de retraite complémentaire éventuels, sont provisionnés les engagements vis à vis des retraités et ceux vis à vis des actifs. Les engagements sont calculés selon une méthode actuarielle.

2.8 Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

2.9 Comptes de cash pooling

La société procède à des opérations de centralisation de trésorerie avec les autres sociétés du groupe Hexcel. Les soldes débiteurs figurent sous la rubrique « Autres créances » tandis que les soldes créditeurs sont classés en « Autres dettes ».

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice 2021 se sont élevées à K€ 3 530 et la dotation aux amortissements à K€ 5 198. Pour 2020, le montant des acquisitions s'élevait à K€ 1 907, et celui de la dotation aux amortissements à K€ 5 190.

Hexcel Composites SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Les cessions de l'exercice 2021 se sont élevées à K€ 4 386, pour K€ 70 en 2020 et ont généré une plus-value de K€ 0 (une plus-value de K€ 0 en 2020).

3.2 Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice 2021 se sont élevées à K€ 12 et la dotation aux amortissements à K€ 27. Le montant des acquisitions en 2020 s'élevait à K€ 0, et celui de la dotation aux amortissements à K€ 55

Il n'y a eu des cessions sur l'exercice 2021, de même qu'en 2020.

3.3 Echéance des créances

Les créances à échéance à moins d'un an sont d'un montant de K€ 39 487, et les dépôts et cautionnements de K€ 135 (K€ 144 en 2020) sont à échéance de plus d'un an.

3.4 Stocks, en cours de production et dépréciations

(en K€)	31.12.2021	31.12.2020
Valeur brute des stocks	22 399	17 100
Dépréciations	(2 527)	(1 405)
Valeur nette	19 872	15 694

3.5 Capital social

Le capital social, s'élevant à K€ 15 533, se compose de 1 035 534 actions d'une valeur nominale de 15 Euros chacune, détenues à 100 % par la société Hexcel Holdings.

3.6 Variation des capitaux propres

	(en K€)
Capitaux propres au 31 décembre 2020	<u>225 659</u>
Distribution de dividendes	(0)
Bénéfice de l'exercice 2021	11 079
Variation des provisions règlementées	<u>(1 046)</u>
Capitaux propres au 31 décembre 2021	<u>235 692</u>

3.7 Provisions pour risques et charges

(en K€)	31.12.2020	Dotations	Utilisations / Reprises	Provisions sans objet	31.12.2021
Litiges et garanties clients	97	193	97		193
Pertes de change latentes	0	8		0	8
Indem. Départ en retraite	5 522	68		0	5 590
Autres Provisions	11 687	453	6 184	0	5 956
Provision pour Litige	155	27	111	0	71
Provision sur stock	1 406	2 527	1 406		2 527
Total	18 867	3 276	7 798	0	14 345

Le montant cumulé des engagements liés aux indemnités de départ en retraite provisionné à la clôture de l'exercice s'élève à K€ 5 041 (2020 : K€ 5 129). Les engagements ont été calculés selon une méthode actuarielle en prenant en compte, notamment, un départ à la retraite à 62 ans pour les non cadres et 64 pour les cadres, un taux d'inflation attendu sur le long terme de 2 % (1.70 % en 2020) un taux de progression des salaires de 3.00 %, un taux de progression des rentes de 3 %, un taux d'actualisation de 0,85 % (0.35 % en 2020).

Le montant cumulé des engagements liés aux retraites complémentaires provisionnés à la clôture de l'exercice s'élève à K€ 130 (2020 : K€ 143). Ce montant a été calculé selon une méthode actuarielle en prenant en compte, notamment, les tables de mortalité communiquées par les compagnies d'assurance (TGF - TGH 2005) et un taux d'actualisation de 0.85% (0.35 % en 2020).

Le montant cumulé des engagements liés aux médailles du travail provisionné à la clôture de l'exercice s'élève à K€ 437 (2020 : K€ 267). Ce montant a été calculé selon une méthode actuarielle

3.8 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société d'un montant de K€ 30 506 est à échéance à moins d'un an, à l'exception d'une avance au titre de l'aide à la réindustrialisation (ARI) d'un montant de K€ 595 dont le remboursement s'échelonne d'avril 2019 à janvier 2024.

3.9 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31.12.2021	31.12.2020
Clients et comptes rattachés	3 647	3 261
Fournisseurs et comptes rattachés	(9 077)	(3 006)
Cash pool	184 489	185 642
Créances autres (avances SLC)	0	0
Dettes autres (intégration fiscale)	0	0
Titres de participation	89	89
Créance / (dette) nette	179 148	185 986

3.10 Charges à payer

(en K€)	31.12.2021	31.12.2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 352	1 653
Dettes fiscales et sociales	10 068	4 367
Dettes sur immobilisations	466	224
Intérêts bancaires à payer	3	15
Ristournes et avoirs à établir aux clients	2 899	3 353
Total	15 788	9 612

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à K€ 1 836 et correspondent essentiellement à des factures à établir au groupe (en 2020 : K 3545).

3.12 Effets de commerce

Les créances clients ne comprennent pas des effets à recevoir.
 Les dettes fournisseurs ne comprennent pas d'effets à payer.

3.13 Transactions avec les parties liées

Il n'existe aucune transaction visée par cette réglementation en 2021 (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009).

3.14 Provisions réglementées

Hexcel Composites SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Le calcul pour l'exercice 2021 fait apparaître une dotation complémentaire nette des reprises de K€ (1 045) ; en 2020 : K€ 1 105, ce qui porte la provision à un montant de K€ 14 868 (2020 : K€ 15 914).

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Produits et charges avec les entreprises liées

(en K€)	2021	2020
Ventes	59 132	74 221
Achats	(169 180)	(181 123)
Produits financiers	0	0
Charges financières	(36)	(155)

4.2 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total se répartit comme suit :

(en K€)	2021	2020
France	98 098	101 751
Etranger	142 276	172 696
Total	240 374	274 447

4.3 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en K€)	Résultat avant IS	Impôt sociétés	Résultat net
Résultat courant	13 575	-3 597	9 978
Résultat exceptionnel	178	-47	131
Participation des salariés	0	0	0
Crédit d'impôt recherche			
Impact franchise contrib			
Résultat total	13 753	-3 645	10 109

4.4 Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Hexcel Composites SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement fiscal futur de 757 K€ calculé au taux d'impôt de 26.5% (contre un allègement de K€ 1 750 en 2020).

4.5 Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Hexcel Holdings, située ZI La Plaine à Dagneux. La société Hexcel Composites supporte une charge d'impôt identique à celle qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration. L'ensemble des ajustements liés à l'intégration fiscale sont pris en compte au niveau de la société tête de groupe.

4.6 Résultat financier

(en K€)	2021	2020
Gain / (perte) de change – net	(642)	(3 458)
Produit / (charge) d'intérêts hors groupe – net	(102)	(159)
Produit / (charge) d'intérêts avec entreprises liées – net	(36)	(155)
Escomptes reçus / (accordés) et autres – net	(53)	(62)
(Dotations)/Reprise Provisions risques et charges financières	0	0
Dividendes reçus	-	-
Résultat financier	(833)	(3 834)

4.7 Résultat exceptionnel

(en K€)	2021	2020
Restructuring	-	-
Amortissements dérogatoires	1 045	(1 105)
Plus-value / (moins-value) sur immobilisations cédées	(858)	(0)
Divers	(9)	10
Résultat exceptionnel	(178)	(1 115)

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Autres engagements financiers

Il y a des couvertures de change au 31 décembre 2021 pour un montant de K\$ 73 750 (en 2020 : K\$ 53 600).

Il y a une caution de K€ 1 221 auprès de la Lyonnaise de Banque afin de garantir nos marchés étrangers.

Il existe en vertu d'un l'arrêté préfectoral au titre des installations SEVESO une garantie financière à constituer d'un montant de 303 K€

5.2 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société Hexcel Composites sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de Hexcel Corporation (Two Stamford Plaza, 281 Tresser Boulevard, Stamford, Connecticut - Etats Unis d'Amérique), dont les états financiers établis selon les principes comptables généralement admis aux Etats Unis d'Amérique et certifiés, ont été publiés.

5.3 Ventilation des effectifs

	2021	2020
Cadres et Assimilés	104	112
Techniciens et Agents de Maîtrise	83	98
Employés	230	273
Total	417	483

5.4 Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

5.5 Filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Informations financières				
	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
S.T.A.M. ZI La Plaine - BP 27 Dagneux 01121 Montluel Cedex	16 000 Euros	313 385 Euros	100 %	808 718 Euros	27 768 Euros

Hexcel Composites SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus	89 268 Euros			
Montant des prêts accordés	0 Euros			
Montant des cautions et avals donnés	0 Euros			
Montant des dividendes encaissés	0 Euros			

5.6 Evènements postérieurs à la clôture

Entre le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par le président, il n'y a pas eu d'évènements susceptibles d'avoir un impact sur la présentation des comptes de la société Hexcel Composites.

Les événements importants survenus liés à la situation en Ukraine et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie, depuis la date d'arrêté des Etats Financiers et du rapport de gestion, ont un impact limité sur l'activité